La course se déroule sur un circuit à la Papinière. 09H - 13H

Avant le we du Téléthon

Les participants se font parrainer par leur famille, amis, voisins, collègues, entreprises etc... qu'ils démarchent individuellement. Les parrains s'engagent à rémunérer les marcheurs ou coureurs au kilomètre parcouru ou par une somme forfaitaire.

Le jour du Téléthon

Les participants doivent impérativement rapporter leur fiche de parrainage. Les organisateurs notent sur cette feuille, la distance parcourue.

Les participants peuvent se parrainer le jour de la course.

Moyennant un minimum de 10€, chacun peut participer à la course.

2 possibilités pour le règlement :

1 - Par chèque de dons 2 - par internet en à l'ordre de : scannant le QR Code

AFM Téléthon



Les chèques sont à envoyer à

Challenge Solidarité Sucé Sur Erdre

4 Résidence du Moulin de la Miltière 44240 Sucé Sur Erdre



Cette course parrainée est ouverte à tous et toutes, enfants et adultes. Sportifs ou non, courez ou marchez à votre rythme en parcourant la distance que vous souhaitez.

Les sommes reccueillies sont intégralement reversée à



Déduction fiscale:

- Vous êtes un particulier et vous payez l'impôt sur le revenu, 66% de votre don est déductible des impôts sur le revenu
- Vous êtes une entreprise et vous payez l'impôt sur les sociétés, 60% de votre don est déductible des impôts sur les sociétés.

CONTACTS

Jean Pierre Houdusse : 06 72 54 74 71

telethon.suceen@gmail.com

COURSE PARRAINEE ET BIATHLON DU TELETHON

09 décembre 2023

Mettez vos muscles au service des malades!

NOUVEAUTE 2023

Le biathlon du Téléthon Inscription : www.klikego.com



A RAPPORTER IMPERATIVEMENT LE JOUR DU TELETHON

Cours, marche pour le Téléthon!

Filleul(e): Adresse:				Cours, marche pour le Téléthon! (Sous couvert de ton assurance personnelle)				
Т	éléphone :		OC SUB-ERDRE					
M	lail :							
	Nom du parrain	Prenom du parrain	Adresse du parrain	S'engage pour €/km	Forfait	Montant à payer €	Montant versé €	Signature

Distance parcourue:KM